

Ateliers et permanences à Nungesser et Coli



Des ateliers et des permanences sont organisés à la salle Nungesser et Coli.

▼ Contenu

Orientation vers des professionnels spécialisés, informations sur les dispositifs en vigueur et sur vos droits... Le Centre communal d'action sociale (CCAS) assure une permanence sociale chaque vendredi matin au local situé à la résidence Nungesser et Coli (bat.F). Par ailleurs, un écrivain public de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de Beauchamp y officie depuis fin 2019, le dernier mercredi du mois. Il peut venir en aide aux Beauchampois en difficulté pour accomplir des démarches quotidiennes ou rédiger des courriers ou tout autre document.

Inauguré à la fin de l'été, ce nouveau local socioculturel a vocation à accueillir des permanences et des activités. Ainsi depuis le mois de septembre, des ateliers d'initiation à la pratique du jeu d'échecs pour les enfants, les adolescents et les jeunes (de 6 à 17 ans) y sont organisés tous les mercredis. D'autres permanences ponctuelles s'y déroulent également (voir ci-dessous) et peuvent avoir lieu à la demande. Toute personne intéressée peut se rapprocher du Centre communal d'action sociale.

- Permanences sociales : le vendredi de 9 h à 11h30.
- Ateliers d'échecs : tous les mercredis de 16h30 à 18h30.
- Ecrivain public : les mercredis

Adresse

Salle d'activités de Nungesser et Coli
Bat F (rez-de-jardin) résidence Nungesser et Coli
Beauchamp
95250

- Infos pratiques
- Contact